



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Les Algériennes du château d'Amboise : la suite de l'émir Abd el Kader... / Amel Chaouati
éd. La cheminante, 2013
cote : 59.601

On rappellera tout d'abord que l'auteure, née à Alger, a poursuivi en France des études de psychologue, profession qu'elle exerce également en France.

Elle s'est prise d'une grande admiration pour l'académicienne franco-algérienne, Assia Djébar et préside une association « Le cercle des amis d'Assia Djébar ».

Cette brève présentation pour « cadrer » les préoccupations d'Amal Chaouati, lesquelles ne sont pas, en premier lieu, celles d'une historienne.

Le lecteur n'a donc pas sous les yeux un livre d'histoire, de chronique, de mémoire. Il s'agit d'un long cri à résonances multiples. Le héros n'en est pas Abd el Kader ben Mahiédine (nom complet fort peu souvent cité), il n'en est presque pas question. Le sujet n'en est pas l'histoire telle qu'écrite par le colonisateur et ses descendants, ou l'histoire officielle telle qu'écrite depuis des décennies en Algérie à propos du "fondateur" de l'Algérie moderne. Selon Amel Chouati (elle n'est certes pas la seule à faire ce constat...), l'une et l'autre histoires différent sensiblement, tant dans leurs silences que dans leurs affirmations. Et même si l'une et l'autre font de l'émir un personnage éminent et admirable. D'une part, le héros vaincu qui préféra se rendre pour sauver les siens, d'autre part le héros fondateur dont on tait soigneusement la reddition qui fut accompagnée d'un cérémonial humiliant.

Outre qu'elle confesse n'avoir jamais eu de goût pour l'histoire en général et celle de son pays en particulier, telle que fort mal enseignée dans le pays de son enfance, Amel Chaouati s'est d'abord sentie concernée par les oubliés de l'histoire officielle : la petite centaine d'épouses ou de concubines, de notables, de serviteurs ou d'esclaves qui accompagnèrent l'émir dans son exil. Lequel disposera d'un peu plus de quatre ans pour mesurer en France combien le vainqueur hésita à tenir la parole donnée : le transfert de la smalah en Orient.

Par un remords tardif, les autorités françaises autorisèrent un cimetière musulman dans un coin des jardins qui entourent le château, après s'y être refusé lors des premiers décès. Et ce n'est que bien plus tard, dans les années 2000, qu'elles donnèrent une certaine solennité aux sépultures, en accord avec les autorités algériennes, par un monument et la réhabilitation des tombes.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Car l'on en compte près de vingt-cinq, à rapprocher de l'effectif de départ. Il est vrai qu'entretemps cet effectif s'était agrandi de plusieurs enfants nés en captivité. Et la majorité des tombes abrite des femmes et des enfants.

C'est à ces oubliés de l'histoire qu'Amel Chaouati entend rendre la visibilité qui leur fut de tout temps refusée.

Il est vrai que la plupart de ces femmes n'étaient pas en mesure de s'adapter aux conditions de leur détention. Erreur ou faute des autorités françaises : le climat était difficilement supportable pour des nomades habituées aux vastes espaces. Les enfants, mal nourris, étaient en grande partie rachitiques et souffreteux. A quoi il convient d'ajouter le poids des traditions qui enfermaient femmes et enfants dans un sévère confinement, l'absence d'hygiène, de recours aux soins des médecins français (dont quelques-uns se montrèrent attentionnés). Confinement beaucoup plus préjudiciable à la bonne santé lorsqu'il se déroule au milieu d'une société autre et infidèle, dans un environnement fermé et de climat difficile, que lorsqu'il se situe au sein d'un vaste espace, parmi les siens.

Risquons une incidente : le colonisateur a de tout temps exilé les chefs et les rois vaincus, lorsqu'ils n'étaient pas morts au combat. Parfois dans des conditions acceptables, même si souvent mal adaptées au tempérament et aux habitudes des intéressés : Ranavalona III à la Réunion puis en Algérie, Béhanzin aux Antilles... Parfois dans des conditions indignes, tel Toussaint-Louverture au Fort-de-Joux, un nid d'aigle au cœur duquel le prisonnier n'avait aucune vue sur l'horizon, l'endroit de France le plus éloigné de toute mer et l'un des plus rigoureux de climat. De ce point de vue, Amboise ne ressemblait certes pas à une prison de droit commun. Mais ce château prestigieux ne pouvait convenir à ses résidents forcés.

Le récit d'Amel Chaouati est particulièrement prenant, attachant, il provoque l'émotion, dans le bon sens du terme. Son plaidoyer pour les oubliés et les victimes de l'histoire est convaincant. De ce point de vue, il mérite sympathie et attention du lecteur qui verra dorénavant d'un autre angle certains aspects de l'histoire oubliés des historiographies plus officielles ou plus académiques, françaises ou algériennes.

Jean Nemo